



Procès-Verbal Tournois Internationaux

Réunion du 16 Août 2020

Autorisations accordées sous réserve de n'apporter aucune perturbation dans le championnat auquel participent les équipes en cause et sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation de sortie du territoire de la Fédération concernée pour les tournois ayant lieu sur le territoire français.

Accord de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football pour le club suivant :

ECOLE DE FOOTBALL ESTREMBIERES :

Participe un tournoi international en catégorie U13 le 8 Septembre 2021 en Italie.

Autorisation accordée sous réserve du respect des prescriptions relatives au coronavirus en vigueur au moment du déplacement.

Il est par ailleurs préconisé de vérifier et respecter les consignes sanitaires en vigueur listées sur le site www.gouvernement.fr